



FORMATIONS INTER-SERVICES 2024

MOBILISATION DES PERSONNES : RAPPEL DES GESTES ET TECHNIQUES

Session 1 : 04 avril
Session 2 : 25 juin
Session 3 : 19 septembre
Session 4 : 07 novembre



SERVICES D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE

SERVICES AUTONOMIE



FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : **action de formation**



ARFEGE - Immeuble LE KARRÉ. 2 rue Maurice MOISSONNIER 69120 VAULX- EN-VELIN
Tél. 04 78 14 51 16 Mail : contact@arfege.fr

www.arfege.fr

ARFEGE vous présente son offre de stages-inter 2024 destinée aux professionnels du domicile.

Notre ambition est **d'accompagner le secteur du domicile dans sa démarche d'amélioration de la qualité des prestations** pour l'accompagnement des personnes vulnérables et de leurs proches aidants.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Une formation notre catalogue vous intéresse ? Vous souhaitez inscrire un ou plusieurs de vos salariés ?

1. Inscrivez les participants à la formation de votre choix en utilisant le bulletin d'inscription.
2. Une confirmation d'inscription vous est adressée, donnant toutes les indications utiles concernant les dates, le lieu et le déroulement du stage.
3. Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée.
4. Si le nombre des inscriptions est trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine formation identique. Si au contraire, le nombre des inscriptions est insuffisant, les dates du stage pourront être reportées ou même annulées.
5. En règle générale, la confirmation de la tenue ou de l'annulation d'un stage vous est adressée par mail 3 semaines avant le démarrage de la formation.
6. Une convocation à remettre aux salariés que vous avez inscrit vous est adressée une semaine avant le début du stage.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Vous souhaitez inscrire un(e) salarié(e) en situation de handicap ou présentant un problème de santé ayant besoin d'aménagements spécifiques pour participer à la formation dans les meilleures conditions ? Contactez-nous.

Notre référent handicap étudiera avec vous les solutions pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

MODALITES D'EVALUATION

1. Les attentes des participants sont recueillies au début de la formation.
2. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants est réalisée au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session.
3. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation.
4. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation est réalisée en fin de formation.
5. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable formation du service.

3. MOBILISATION DES PERSONNES : RAPPEL DES GESTES ET TECHNIQUES

<p>Public concerné Intervenants à domicile dont le travail comporte une activité physique contraignante, notamment des manutentions de personnes dépendantes ou à mobilité réduite.</p> <p>Prérequis Avoir déjà suivi une formation sur les techniques de mobilisation.</p> <p>Formatrice Samia CHAIBEDRAA Ergothérapeute Formatrice en manutention des personnes à mobilité réduite, Formatrice PRAP 2S-ALM Formatrice SST</p> <p>Durée 7 heures en face à face pédagogique 1 jour</p> <p>Lieu ARFEGE Vaulx-en-Velin</p> <p>Dates 2024</p> <p>Session 1 : <i>Jeudi 04 avril</i></p> <p>Session 2 : <i>Mardi 25 juin</i></p> <p>Session 3 : <i>Jeudi 19 septembre</i></p> <p>Session 4 : <i>Jeudi 7 novembre</i></p> <p>Coût 190 € / participant</p>	<p>Contexte <i>Au domicile, les professionnels sont le plus souvent seuls pour effectuer les transferts et la mobilisation des personnes dépendantes. Les risques de faire mal à l'usager et de se faire mal sont importants, et les conditions matérielles ne sont pas toujours idéales sur le plan ergonomique. Effectuer ces gestes dans de bonnes conditions nécessite une juste appréciation des risques et la connaissance des bonnes postures.</i></p>
	<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none">1. Pratiquer les gestes d'une technique de manutention sécuritaire, simple et adaptée avec ou sans matériel.2. Pratiquer les techniques qui préservent et stimulent les capacités psychomotrices et cognitives des personnes, permettant de maintenir leur indépendance et leur autonomie.3. Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie gestuelle pertinents en fonction de la situation de travail.
	<p>Programme</p> <p>⇒ Manutention autour du patient et pratique autour du fauteuil et du lit :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Exercices pratiques avec personne non participante et avec personne participante. <p>⇒ Pratiques avec les aides techniques à la manutention :</p> <p>Exercices pratiques et mises en situation avec le matériel médical utilisé à domicile :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Lit médicalisé▪ Lève-personne/sangles▪ Verticalisateur/guidon de transfert▪ Fauteuil roulant▪ Exercices pratiques avec personne non participante et avec personne participante.
	<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>Exposés théoriques Illustrations pratiques, études de cas Expérimentation et échanges</p>

Nos formations se déroulent dans nos locaux

Immeuble Le Karré
2 rue Maurice Moissonnier
69120 VAULX-EN-VELIN



Pour venir à ARFEGE

Une situation hyperconnectée : Facilement accessibles directement de la gare de la Part Dieu, (tram ou piste cyclable), de l'aéroport (navette Rhône Express), par bus ou en voiture (boulevard périphérique à 5 minutes), nos locaux sont à moins de 100 mètres de la gare multimodale.



- ⇒ Tramway T3 en direct de la gare TGV de la Part-Dieu
- ⇒ Métro A en direct de la gare de Perrache et du centre-ville
- ⇒ Des lignes de bus, des pistes cyclables
- ⇒ Le Rhône express en direct de l'aéroport et de la gare TGV de Lyon-St Exupéry
- ⇒ Proche des principaux axes routiers
- ⇒ Un parc relais de 470 places



VOS INTERLOCUTEURS



Édouard DOKES
Secrétaire Administratif

edouard.dokes@arfege.fr



Nicolas DANIEL
Directeur et
Responsable Pédagogique

nicolas.daniel@arfege.fr



Julien BERTRAND
Qualiticien, Consultant et
Référént Handicap

julien.bertrand@arfege.fr



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARFEGE, organisme de formation continue, siège social : : 2 rue Maurice MOISSONNIER - 69120 VAULX-EN-VELIN propose et dispense des formations inter-entreprises.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les offres de formation ARFEGE relatives à des commandes passées à ARFEGE par tout client.

Inscription et conditions de règlement :

Toute inscription doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin d'inscription fourni par ARFEGE.

Un acompte de 30% du coût total de la formation est versé au moment de l'inscription.

Le paiement du solde sera effectué à l'issue de la formation, à réception de facture.

Les prix sont indiqués TTC.

Toute formation commencée est entièrement due.

Après réception ARFEGE confirme l'inscription du client en lui retournant :

- Une confirmation d'inscription donnant toutes les indications utiles concernant les dates, le lieu et le déroulement du stage.
- Une convention de formation.

Gestion des inscriptions, report ou annulation du fait d'ARFEGE ;

Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée.

Si le nombre des inscriptions est trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine formation identique. Si au contraire, le nombre des inscriptions est insuffisant, les dates du stage pourront être reportées ou même annulées.

En cas de situation exceptionnelle ou d'un nombre insuffisant de stagiaires, la formation pourra être reportée ou annulée.

Cette annulation ou ce report seront signifiés par courrier ou e-mail au client. Les raisons de cette annulation ou report seront précisées.

En cas d'annulation, ARFEGE remboursera au client l'intégralité de l'acompte versé.

En cas de report, le client pourra maintenir son inscription pour une date ultérieure ou se faire rembourser l'intégralité de l'acompte versé.

A l'issue de la formation ARFEGE fournit au client :

- Un exemplaire de la convention signée.
- Une attestation de formation et un exemplaire de la feuille d'émargement signée.
- La facture.

La facture acquittée sera envoyée dès réception du règlement.

Annulation du fait du client

En cas d'annulation du fait du client après signature du bulletin d'inscription et jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, l'acompte reste acquis à ARFEGE au titre de dédommagement.

Au-delà de cette date les frais de formation seront entièrement dus par le client et une facturation lui sera faite.